

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2020 à 19h45

Etaient présents : CHABERT Patrick, CHAUVET Antoine, CHENE Bernard, COHENDET Robert, COURT Reine, DURAND Jean-Claude, GONTHIER Guy, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian, SORNIN Frédéric, TINERT Maud

Absents : ANDRE Jean-Luc (procuration à COHENDET R), GIBERT Alain (procuration à PITHOUD C), PELLISSIER Daniel (procuration à REY R), BONNIVARD Emilie (procuration à GONTHIER G), AVAKIAN Grégory, BOHAN Stéphanie, DE VRIES Catherine.

Le Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Centre sportif des Longes - réhabilitation de la piscine : Après avoir rappelé le projet de rénovation du centre des Longes, M. le Maire présente les travaux nécessaires pour la réhabilitation et la remise aux normes de la piscine. Le Conseil approuve à l'unanimité les travaux estimés à 80.000 € HT et sollicite des subventions dans le cadre du FDEC et du SIL.

Projet d'enfouissement des réseaux secs à La Pontchéry : suite à la délibération prise en mai 2019 pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la Pontchéry, le Conseil approuve à l'unanimité le projet d'enfouissement des réseaux secs présentés par le SDES et décide de lui confier la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des réseaux secs.

Gestion de la forêt communale (Montgellafrey-St François) : M. le Maire délégué de Montgellafrey présente la demande de l'ONF afin de soumettre un grand nombre de parcelles communales au régime forestier. Le Conseil décide à l'unanimité de surseoir à cette demande afin d'avoir des renseignements complémentaires. La décision concernant la prorogation du plan d'aménagement pour harmonisation sur la Commune Nouvelle sera prise également lors d'une prochaine séance.

Organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2020 : Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avis des membres du Conseil d'école (séance du 07/01/2020) et décide à l'unanimité de conserver l'organisation du temps scolaires sur 4 jours à compter de la rentrée 2020.

DSP du Service multi accueil et accueil de loisirs : Dans le cadre de la délégation de service public du service multi accueil et accueil de loisirs, le bilan financier portant sur la période de novembre 2018 à octobre 2019 est présenté au Conseil Municipal. Il fait apparaître un résultat positif de 8.779 € et ce malgré le désengagement d'un gestionnaire de résidences sur la période estivale.

Service technique - Instauration des astreintes : Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition pour l'instauration des astreintes pour le service technique de Saint-François-Longchamp afin d'harmoniser ce régime sur la Commune Nouvelle).

Contentieux Lyonnaise de Banque : M. le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre du contentieux qui opposait le SIVOM à la Lyonnaise de Banque, l'arrêt de la Cour d'appel de Chambéry a donné raison à la Commune et a annulé la garantie bancaire. Le Conseil Municipal approuve les honoraires présentés par le cabinet d'avocats.

Projet de réhabilitation des Chalets de Valbuche : M. le Maire délégué de Montaimont rappelle au Conseil le projet de rénovation des chalets de l'alpage de Valbuche et présente la demande de participation dans le cadre du Plan Pastoral Territorial Maurienne, demande approuvée à la majorité par le Conseil.

Questions diverses : le Conseil Municipal :

- Prend connaissance des propositions de jeux pour remplacer les jeux en mousse devant l'OT et souhaite avoir des renseignements complémentaires sur le sol de protection avant de se prononcer,
- Valide la proposition de cotisation 2020 de Maurienne Tourisme (identique à celle de 2019),
- Prend note des demandes d'acquisition dans le cadre des biens vacants et sans maître mais précise que cette procédure se fera de manière globale sur l'ensemble des parcelles susceptibles d'être acquises dans ce cadre.
- Donne un accord de principe pour une participation exceptionnelle au Sivom de la Lauzière pour le projet de revalorisation du Col de la Madeleine.
- Prend acte du projet concernant le Tour de l'Avenir 2020 (étape contre la montre sur St François),
- Décide de renouveler la location du chapiteau pour l'été 2020 sur 1 moi 1/2,.
- Décide de solliciter des renseignements complémentaires sur le futur fonctionnement des bibliothèques dans le cadre de la signature d'une nouvelle convention avec Savoie Biblio.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 22 janvier 2020 en la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.


Le Maire, M. Patrick PROVOST
